

Prix: 1,10 €

SECOND DEGRÉ 72

L'édito

par A. Marganne

« Que font les syndicats ???!!! »

Quelle rentrée... politique. Alors que nous reprenons le

Quelle rentrée... politique. Alors que nous reprenons le travail dans le cadre anormal des rentrées ministérielles bâclées, Jupiter nous offre l'opportunité de faire passer nos revendications : plus de moyens pour le Service Public de l'Education et pour ses agent.es. Le Snes-Fsu s'en saisit pleinement en appelant aux mobilisations.

Le 10 septembre est réussi. Déjà en amont, en barrant Bayrou et son budget. Ensuite les voix de la Justice sociale et de l'Egalité ont été portées par plus de 4000 manifestant.es en Sarthe. Et encore une fois, en amont du 18, le pouvoir recule : taxe Zucman discutée, jours fériés maintenus... Nous redécouvrons avec plaisir qu'une action collective légitime contraint le pouvoir!

Dans nos établissements respectifs, en tant que militant.es, nos voix portent les demandes de nos collègues quand nous leurs accordons de l'écoute, quand ils nous élisent au C.A., quand ils nous demandent de l'assistance. Nos collègues le font car en nous confiant leurs voix, ce n'est plus la voix du Snes qui s'exprime, mais une voix collective forte.

On a entendu autour du 10 septembre de la part de manifestants et de certains collègues une critique des syndicats faite en toute méconnaissance. Nous aimerions avoir les capacités qu'ils nous prêtent : si un mot de notre part suffisait, l'Ecole aurait déjà tous les moyens nécessaires à son fonctionnement ! Mais comme pour le 18 et pour toutes les mobilisations à venir, nous devons continuer à faire preuve de patience pour témoigner de cette réalité auprès de nos collègues, encore et encore : « Sans vous à nos côtés, il n'y a pas de voix à porter » !

Le Snes-Fsu regroupe des travailleurs et travailleuses qui font syndicat, « qui s'associent pour la défense d'intérêts communs ». Mais l'intérêt commun ne nous appartient pas : en bas latin, syndicus désigne l'« avocat et représentant d'une ville ». Ce dernier est en quelque sorte celui qui proclame solennellement dicere la voix des autres.

A tous nos collègues :
« Sans vous, nous ne sommes rien » et nous
ne gagnerons pas la revalorisation
de l'Ecole et de nos métiers,
qui est d'intérêt général !!!

Déposé le 30 Septembre 2025 Le Mans CTC





Sommaire :
• L'édito de la sectionp 1
 Faits éducatifs marquants et
sarthoisp 2-3
• Etat du bâti scolaire sarthoisp 4
• Enquête bâti scolairep 5
 La fiction (ou pas) du SNESp 6

NOUS CONTACTER

SNES 72 29 place d'Alger 72000 LE MANS 06 44 02 53 20 http://snes72.org

mél: snes72@nantes.snes.edu

Directeur de la publication : Alexis Marganne - CPPAP n°0230 S 07091 - ISSN 1284-4490 Imprimé par nos soins - Mardi 30/09/2025

Quelques faits éducatifs marquants et sarthois - Eté 2025

Par Lionel Quesne

29 Juin

Dimanche: Il fait déjà très chaud et la semaine s'annonce torride avec des températures flirtant avec les 40 °. Certaines communes comme Ecommoy annoncent la fermeture de leurs écoles pour le lendemain alors que les collèges et les lycées font passer des épreuves du brevet et du bac dans des bâtiments totalement inadaptés à de telles chaleurs. Pas de soucis.

5 Juillet

Les résultats du bac sont tombés et quelques élèves se sont, sans trop de gêne, livrés à quelques confessions publiques : oui, ils et elles ont « utilisé Chat GPT pour faire [leur] grand oral la veille ». Quel scoop car alors, vraiment, on ne s'en n'était pas du tout rendu compte!

9 Juillet

Poursuite de l'enquête administrative dans l'affaire des viols au Prytanée. Le général Dubuis chargé de l'enquête n'est guère bavard et les questions du journaliste du Maine libre sont plus longues que ses réponses.

4 août

∠épisode caniculaire de début juillet a marqué les esprits et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Sarthe est sollicité pour obtenir des pistes d'action. Verdict : en priorité, végétaliser les cours des établissements scolaires. Estce que tout le monde a bien entendu ?

21 août

Les nouveaux élèves font leur rentrée au Prytanée. Fin juin, le n°1 de l'armée de terre a mis en garde contre une forme de « communautarisme » lié aux traditions, entendez par là la constitution de groupes d'élèves dans un cadre parallèle à l'institution et sur des bases que ne renieraient pas les identitaires. Dit autrement, cette institution militaire serait gangrenée par un séparatisme extrême-droitier. Cela ne nous surprend hélas qu'à moitié.

29 20út

Conférence de presse de rentrée du Conseil départemental où l'on apprend la restructuration lourde du collège du Joncheray de Beaumont-sur-Sarthe et du collège du Petit-Versailles à La Flèche ainsi que la reconstruction du collège de Loué. Bien mais doit mieux faire. Nous tenons à disposition du Conseil départemental la liste des établissements qui mériteraient bien aussi une rénovation.(voir article p.4) Sans compter que l'urgence absolue est l'adaptation de tous les bâtiments scolaires au réchauffement climatique.

Par contre il ne fait aucun doute que ce que le Conseil départemental nomme la sécurité est à ses yeux une priorité absolue. Ainsi prévoit-il une enveloppe de 700 000 € pour l'installation ou la modernisation de ce qui est ici pudiquement appelé «système de vidéoprotection », de contrôles d'accès et de dispositifs anti-intrusion. Bizarrement nous n'avons peut-être pas le même sens des priorités et, en la matière, nous pensons que la prévention des violences sera plus sûrement assurée par la présence de personnels dédiés tels que des AED, des infirmier.e.s et des psychologues.

ler Septembre

Le contesté (euphémisme) proviseur du lycée Touchard-Washington au Mans, après avoir accueilli (antiphrase) la formation spécialisée santé sécurité et condition de travail (F3SCT académique) dans son établissement, avec un arrière-plan de management toxique, est placé sous la haute surveillance d'une enquête administrative de l'inspection générale, enquête sollicitée par la rectrice auprès de la ministre de l'Education nationale.

2 Septembre

Dans une interview à la presse la directrice académique déclare à propos de l'accompagnement des élèves en situation de handicap : « Nous n'avons pas de problèmes de ressources mais de répartition ». Qu'en termes pudiques ces choses-là sont dites.

2 Septembre

Mme Morançais fait aussi sa rentrée et annonce d'un air ravi la naissance d'un nouveau bidule, « Le média d'orientation », lancé sur les réseaux sociaux Instagram et Tik Tok qui, comme chacun le sait, est un gage de qualité. Voilà qui va bien nous aider à décramponner nos élèves de leurs mobiles et des contenus trash. Oui, c'est vrai, il y a pour cela le dispositif Portable en pause... qui, comme de nombreux autres a été conçu sans le moindre financement.

Cerise sur le gâteau, la boîte qui a conçu ce dispensable gadget est en partie financée par le milliardaire extrême-droitier Stérin, autre gage de qualité.

Enfin, c'est pas comme s'il y avait du personnel d'orientation!

8 Septembre

Nous n'avons plus de ministre. Il faut dire que nous avons précédemment été gâtés : 6 en 3 ans ! Une petite pause s'impose.

10 septembre

3500 personnes dans les rues du Mans, 200 à Sablé, 200 à la Flèche pour exiger une autre politique fiscale, sociale et environnementale.

18 Septembre

Succès de la mobilisation en Sarthe : environ 7300 au Mans, 100 à la Ferté, 250 à La Flèche et 120 à Montval sur Loir. Bravo !



Un 18 septembre pour les services publics, la justice sociale, fiscale et environnementale.

Etat du bâti des collèges sarthois

e SNES-FSU 72 a entamé un diagnostic du bâti scolaire des établissements sarthois. Il entend d'abord porter son attention sur les collèges dans la mesure où le Conseil départemental de la Sarthe, qui en a la responsabilité, est déjà un interlocuteur, par exemple lors des séances du CDEN (Conseil Départemental de l'Education nationale) qui réunit 3 fois par an à la préfecture des élus (du département), des représentants des personnels (la FSU y est majoritaire) et des usagers (des parents d'élèves).

es réunions sont l'occasion de faire remonter des établissements des observations et des demandes relatives aux locaux et à l'équipement en matériel. Cette démarche ne demande qu'à être amplifiée surtout qu'un premier tour d'horizon fait apparaître une situation qui n'invite pas totalement à l'optimisme.

Sur les 56 collèges du département, 26 (soit 46 %) ont plus de 50 ans (8 ont même plus de 60 ans) et, à notre connaissance, n'ont pas connu de rénovations majeures au cours des dernières années. Il s'agit de :

Commune	Collège	Date de création	
Allonnes	Le Marin	1973	
Ballon	R. Cassin	1965	
Beaumont-sur- Sarthe	Le Joncheray	1967	
Conlie	A. Pioger	1965	
Fresnay-sur-Sarthe	Léo Delibes	1967	
La Flèche	Petit Versailes	1965	
	Vieux Chêne	1965	
La Suze	Trouvé Chauvel	1969	
Le Grand Lucé	P. Chevallier	1971	
Le Lude	4 vents	1973	
Le Mans	A. Fournier	1967	
	J. Baker	1968	
	Tolstoï	1965	
	La madeleine	1970	
	Vieux Colombier	1968	
	Weismann	1974	
Loué	Bellevue	1967	
Marolles-les-Brault	J. Moulin	1965	
Mayet	S. Bouteloup	1970	
Mulsanne	Bollée	1975	
Pontvallain	J. Prévert	1976	

St Calais	J. Ferry	1898
St Cosme-en-Vairais	Veron de Forbonnais	1965
Ste Jamme-sur- Sarthe	J. Rostand	1971
Sillé-le-Guillaume	P. Scarron	1971
Yvré-l'Evêque	Pasteur	1973

priori les collèges du Joncheray (Beaumont), du Petit Versailles (La Flèche) et de Bellevue (Loué) vont entrer cette année dans des phases de restructuration ou de reconstruction. Pour les autres, compte-tenu de leurs âges, on peut supposer a priori que ce sont les plus dégradés et ceux qui ont le plus besoin d'interventions urgentes. Cela signifie qu'il se pourrait bien que les besoins soient immenses et qu'il y ait beaucoup à faire pour qu'élèves et personnels puissent travailler dans des conditions décentes.

n tout état de cause, on peut aussi supposer que, quelque soit l'établissement, peu ait été fait pour adapter les locaux aux canicules qui s'annoncent hélas comme de plus en plus fréquentes et de plus en plus fortes.

Aidez-nous à vous aider et, pour cela, à prendre la mesure de ces besoins.

'abord, si les informations de ce tableau sont erronées ou s'il y a des manques, signalez-le nous.

Ensuite dites-nous, même si votre établissement ne figure pas dans le tableau, quels sont les problèmes majeurs de vétusté auxquels vous êtes confrontés.

nfin dites-nous aussi si oui ou non l'établissement où vous exercez a connu des travaux d'adaptation au changement climatique et si oui, lesquels ?

Pour nous répondre, utilisez la fiche d'enquête (p. 5) et l'adresse postale ou l'adresse mail du SNES 72 (voir la rubrique « nous contacter » en une). Plus nous aurons d'éléments et plus nous pourrons peser face au Conseil départemental.

Lionel Quesne

Enquête bâti scolaire - SNES 72 - septembre 2025

Nom de l'établissement	Date de création (si connue)	
Problèmes majeurs de vétusté :		
1		
2		
3		
4		
5		
Duázanas d'amiente et lesslication :		
Présence d'amiante et localisation :		
Derniers travaux importants connus et leurs dates (même a	approximatives).	
L'établissement est-il sensible aux fortes températures ?	Oui	Non
Si oui, quels sont les lieux particulièrement concernés ?	Oui	IVOII
1		
2		
3		
Des mesures d'adaptation ont-elles été prises ? Des travaux		s ou prévus ?
1	-	ou prevus.
2		
3		
4		
Enquêta nour votra établissament à nous anvoyar nar mail sua		

Enquête pour votre établissement à nous envoyer par mail <u>snes72@nantes.snes.edu</u> ou par voie postale ou durant nos permanences à cette adresse : 29 place d'Alger72000 LE MANS Pour les horaires de nos permanences, consulter <u>http://snes72.org</u>

LA FICTION (OU PAS) DU SNES 7Z

Ceci n'est qu'une fiction, si on ne fait rien, si on ne se bat plus, même s'il est vrai que le combat est inégal et difficile...

Debout!

Septembre 2025 : 1ère rentrée.

J'ai appris ma nomination vendredi, sur trois établissements, avec deux jours par semaines où ma pause du midi est d'une seule heure avec le déplacement compris, mais franchement, depuis quand a-t-on besoin de déjeuner? J'ai de la chance, deux de mes établissements sont en centre ville, je peux assurer le déplacement en vélo, c'est plus rapide, mais hyper dangereux. J'ai six niveaux, trois en collège et trois en lycée. J'ai de la chance. Je suis non-titulaire, à temps plein. J'ai fait la grève du 18 septembre mais faire la suivante sera financièrement compliquée.

Septembre 2031 : 6ème rentrée.

J'aurais dû être cédéisé cette année mais les règles viennent de changer. Le CDI a été supprimé, que ce soit dans le public et dans le privé. Il n'y a plus de fonctionnaire d'Etat. Cette année nouveau système, les classes sont de cinquante élèves. La moitié vient en classe une semaine pendant que l'autre est devant sa webcam. Economie de professeurs qui n'a pas suffi puisque, ces cinq dernières année, plus d'un tiers des collègues ont démissionné, sans compter les suicides. Seul.e.s les élèves ayant les moyens d'aller dans l'enseignement privé arrivent à avoir des cours continus avec des professeur.es en chair et en os. Mais pour combien de temps, car même là plus personne ne veut enseigner. Plus de vocation pour ce métier, normal, non ?

Septembre 2033 : 8ème rentrée.

Une élève de 3ème redoublante pleure. Elle n'a pas eu son brevet. A la suite du harcèlement qu'elle a subi sur les réseaux, elle a « pété » un boulon au collège. Sa note de comportement a été éliminatoire. Un autre a eu une note éliminatoire au bac après avoir chanté l'Internationale dans la cour. L'école n'est plus obligatoire après douze ans.

Septembre 2042 : 17ème rentrée.

Je ne sais pas pourquoi je continue. Quel est l'intérêt ? J'ai dû m'arrêter deux semaines, sans indemnité maladie. Elles n'existent plus depuis huit ans. Pendant mon absence, un collègue synthétique a pris ma place. Lorsque j'ai repris, il est resté avec moi pour la sécurité m'a-t-on dit. Il m'a « corrigé » (ou exactement n'a laissé passer que la pensée officielle) devant les quelques élèves qui ont eu le courage de venir à cause des 40°C aujourd'hui. L'année dernière plusieurs sont décédé.e.s en classe, dans l'indifférence générale. Apprendre ou vivre ? C'est ça le choix aujourd'hui ?

Septembre 2047 : 22ème rentrée.

Ou exactement pas de 22ème rentrée. Il n'y a plus d'éducation nationale. Les plus aisé.e.s ont des précepteurs personnels, les hauts revenus arrivent à se procurer du matériel informatique pour faire des cours en distanciel mais la majorité des jeunes n'ont pas les moyens de suivre des cours. Il y a quelques écoles clandestines, avec des professeur.e.s bénévoles. J'en fais partie. Tant pis, je ne mange pas souvent à ma faim, la douche est devenue un luxe.

Septembre 2051 : 26ème rentrée.

Après la baisse drastique de la démographie et une très tardive prise en compte par l'humanité de la crise climatique, nous avons cours avec une quinzaine d'élèves maximum dans des salles construites où on est au frais quand les chaleurs sont trop fortes, c'est à dire la moitié du temps. Après des années à avoir cru que la technologie allait permettre de remplacer l'humain, on a enfin compris qu'elle ne pouvait être qu'un outil et que l'humain est indispensable. Ce sont maintenant de vrais professeurs devant les élèves, les enseignants synthétiques ont été interdits.

Mais pour cela il aura fallu se réveiller, se battre, manifester, ne rien lâcher. Souffrir, perdre, parfois beaucoup. Mais on a gagné.

C'est beau, n'est-ce pas ? Et si on se battait maintenant ?